

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 43 (1905)
Heft: 20

Artikel: Aux Etats-généraux
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-202301>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dans son saint paradis.
Après nous avoir bénis,
Que Dieu vous bénisse aussi.
Ainsi soit-il !

Merci beaucoup ! Merci beaucoup ! Bonjour !

Ces chants varient d'une localité à l'autre. Nous serions heureux si l'on voulait bien nous communiquer ceux qui, ici et là, se chantent encore.*

* Nous avons reçu, de Croy, des versions nouvelles du « Chant de mai ». Ce sera pour une autre fois. — A. B.

A Echallens. — Jules Besançon, l'auteur des « Crustacés » et du « Petit Cagnoton », passant à Echallens, entra dans un café. Il demanda trois décis de bon nouveau. Le vin qu'on lui apporta ne répondit pas précisément à son désir.

Alors, narquois et, selon son habitude, agitant son cigare du bout des lèvres : « Dites-moi, patron, fait-il au cafetier, votre vin me paraît avoir plus de talent que d'esprit, ... hein ?... »

Tout simple ! — Un instituteur questionne un élève :

— Voyons, Paul, qu'est-ce qu'une pierre ? Donne-m'en la définition.

— Une pierre, ... c'est, ... c'est....

— C'est quoi ?

— C'est un... une...

— Allons donc, petit bêtard, tu ne sais pas cela ? Une pierre, c'est un caillou !

Une vache en mariage. — La municipalité des Biolles a reçu de son garde-forêts la requête suivante :

Monsieur le syndic et messieurs,

J'ai bien l'honneur de prendre la liberté de vous demander un subsidé aussi petit soit-il pour la construction d'une écurie, attendu que mon mariage accompli avant-hier m'a procuré une vache.

Se recommande, JEAN VOUARGNE.

Retenu... — Au tribunal criminel. Le greffier vient de lire la sentence condamnant Pierre Dari à quinze ans de réclusion pour homicide.

LE PRÉSIDENT : Accusé Dari, avez-vous quelque chose à dire à la Cour ?

— Voui, j'aimerais qu'on dise à la bourgeoisie de ne pas m'attendre pour souper.

Le sien et le mien. — Mme Tinguet à son fils aîné :

— Pourquoi ton petit frère pleure-t-il ?

— C'est parce que n'ai pas voulu lui donner mon gâteau de Milan.

— Qu'a-t-il donc fait du sien ?

— Je l'ai mangé avant le mien.

Ah ! ah ! le charmant point de vue. — A la dernière représentation d'opérette, un spectateur à une dame assise devant lui :

— Veuillez me pardonner, madame, mais je ne vois que votre chapeau...

La dame, les lèvres pincées : « Eh bien ! il ne vaut pas la peine d'être vu ? »

A l'école.

Un maître d'école a recueilli à notre intention, dans les cahiers de ses élèves, un certain nombre de phrases, dont nous détachons, à l'usage de nos lecteurs, les plus savoureuses. Inutile de dire que l'orthographe en a été scrupuleusement respectée :

Sur l'instruction civique :

« La bourse des pauvres sert à payer les gens qui ne peuvent pas tourner. »

« La bourse des pauvres sert à aider les gens qui ne peuvent pas faire. »

« Les femmes perdent leurs communes et prennent celles de leurs hommes. »

Composition sur la vache. ...Le bon Dieu a aussi permis que la femme ait du lait pour nourrir son petit enfant. On trait cet animal deux fois par jour...

(A suivre.)

Robinsons !

VIE DE BOHÈME.

En hommage à la bonne terre vaudoise.

Samedi, 1^{er} avril 1905.

Vivent les vacances,
Plus de pénitence :
Le collège sera vendu
Et les maîtres seront pendus !

Nous embarquer et voguer, par un beau soir, sur le grand lac bleu ; nous dire que la journée est finie et que demain est à nous ; nous tenir debout à la proue du bateau, les yeux brillants de gaieté, et regarder devant nous l'eau bleue, le soleil qui se couche et la rive de Portalan qui s'approche ; jeter furtivement un regard de pitié sur le gris Neuchâtel que nous fuyons ; fredonner les chansons aimées ; oh, le bel instant fugitif de bonheur ! On se laisse vivre, et le petit navire nous entraîne vers le port où l'on s'amusera si bien. Ils sont si rares et si courts, ces moments de joie, qu'il les faudrait pouvoir goûter pleinement ; mais le sentiment de leur brièveté nous attriste malgré nous, et la jouissance — il lui faut l'insouciance pour qu'elle soit parfaite — en est diminuée un peu.

Quelle philosophie, n'est-ce pas ? Eh bien, je la remâchais en voguant vers Chevroux pour y retrouver mes amis Didy, Chausson, Zénobie, Clairance, Pipolet et Pineau. Ces braves garçons avaient eu admirablement l'idée originale — ou originalement admirable, si vous voulez — d'aller camper, durant leurs vacances de printemps, dans une bonne vieille ferme de Chevroux. Ils s'étaient installés là, au grand ébahissement des naturels, qui les croyaient des Parisiens en villégiature. Ils s'y sont amusés royalement, à cette vie de Bohème qu'ils m'ont donné de partager une journée avec eux, et le *Conteur* en douze numéros ne suffirait pas à contenir le récit de leurs exploits. En voici une page, qui va vous donner à tous une envie furieuse de les imiter aux vacances prochaines.

Menu du souper, samedi, 1^{er} avril : Oeufs brouillés et vin de Cortailod. Ce bon rouge coulait à pleins verres, et nous, cependant, qui sommes tous sept des gens sérieux, nous n'avons pas roulé sous la table. Chansons d'étudiants, pointes drôlatiques, souvenirs de Neuchâtel, tout cela, hormis les cancanes, nous occupa deux courtes heures d'horloge. Puis, vers dix heures, nous nous en fîmes en ballade vers le long môle de Chevroux. Tout au bout, sous un peuplier (c'était un érable, peut-être ?) nous avons hurlé deux ou trois chansons, improvisé des vers décadents et des harangues politiques. A onze heures, la gorge sèche, après quelques exercices d'acrobatie sur les pilotis du bord, il fallut se coucher.

Dimanche, 2 avril.

Six heures et demie. Dans le ciel d'un bleu toujours plus profond, le soleil monte lentement. Les coqs chantent sur leurs fumiers. Tous mes compagnons dorment, même les jeunes Clairance et Pipolet qui, n'ayant point sommeil, avaient bavardé toute la nuit dans leur lit.

Habillé très sommairement, on court à la fontaine. La brise pique, les violettes sentent bon, le village sommeille encore. Qu'il fait bon courir, se jeter sous le goulot de cette fontaine débordante, humer en voluptueux l'air frais de l'aube, se plonger de nouveau dans cette eau bouillonnante et revenir le long des haies d'aulépiques qui verdissent, dévorer un déjeuner tout simple ! La bonne vie animale, et qu'il la faudrait vivre plus souvent !

Nous allons aux provisions. Dans ce bon Chevroux, l'épicerie tient lieu de boucherie, de mercerie, de pâtisserie, de boulangerie et même... de lavoir public. On y batifole, on y discute de la pluie et du beau temps, des pommes-de-terre et des mérites de la côte sud du lac. Le joli village que ce Chevroux ! Blotti sous les peupliers et les saules de la rive, il semble vouloir se cacher tout au pied de

la collinette qui le domine. Maisons basses, humbles toits et braves gens. La police y est une parfaite sinécure, et l'unique gendarme du lieu touche un traitement annuel de trente francs. Pas même deux sous par jour ! Les filles, au dire des habitants, n'y sont pas jolies, ce qui n'empêche pas certains petits « Chevrotards » d'être amoureux à neuf ans. Petit village paisible et fleuri ; on y voit la ville de très loin ; on y cultive en paix ses choux : il y ferait bon vivre.

Didy et Clairance, cuisiniers du bord, ont préparé sept tasses de chocolat fumant. Avalées en deux minutes, elles nous donnent des forces pour courir à Grandcour écouter un sermon campagnard. La chapelle est sombre et nue ; elle dispose au recueillement, et nous écoutons tous sans sourire, une fois les paysans installés à leur banc, un brave ancien nous lire une page des Evangiles avec un accent du cru très authentique. Le parler vaudois et l'Evangile marient leur fruste simplicité ; pas d'afféterie, de grands gestes et de phrases sonores comme des tonneaux vides. Sermon simple, pratique et vivant ; communion tout aussi rustique et cordiale ; un vulgaire verre à sirop y tient lieu des majestueuses coupes de chez nous. Ah, la bonne campagne vaudoise, c'est la terre par excellence de la bonne franquette en toutes choses !

Retour à la cabane robinsonnière et dîner. Menu : Haricots, pâtés froids arrosés de Vully et de Cortailod. Digestion à l'ombre d'un pommier ; on y lit de vieilles « Annales politiques et littéraires » dénichées sur un rayon de la cuisine ; les pointes et mots pour rire y fourmillent. On s'esclaffe ; une mouche ou quelque papillon qui passe nous distrait de cette lecture, on s'étend sur le dos en plein soleil, ainsi qu'un petit veau et l'on digère...

L'après-midi, événement historique saillant dans l'histoire du sport vaudois : victoire éclatante du Foot-ball Club de Chevroux sur les Neuchâtelois en séjour. Hélas, que voulez-vous ! Le terrain du jeu était humide, les souliers y enfonçaient de dix centimètres ; les Neuchâtelois, vaincus d'avance par le nombre écrasant de leurs adversaires (dix contre quatre), combattaient mollement. Dans le feu de l'action, le gros Chausson reçut un coup de pied et rejoignit en clopinant notre paysan qui lisait à l'ombre d'un hêtre mi-feuillu. Chevroux triompha donc. Oh, vous de la Châtelaine, de grâce, donnez une revanche brillante à l'honneur de Neuchâtel !

Fraternisant avec nos vainqueurs, nous redescendîmes au village noyer notre honte dans un verre de vieux Cortailod. Vainqueurs et vaincus trinquèrent, réconciliés à jamais par ce cru qui coulait à flots dans leur gosiers assoiffés. Puis les maîtres-queux, Clairance et Didy, docteurs ès-marmites, préparèrent le souper restaurateur de nos forces. Thé, plum-cake amenés par eau de Neuchâtel, pâté de langue, dont un chat enfermé dans le garde-manger avait rongé la bonne moitié, vin de Cortailod firent les frais de cette bruyante agape.

Savez-vous la beauté mélancolique du soir sur les grèves ? Les Jones s'inclinent doucement ; un dernier rayon du soleil les fait briller d'or comme un champ d'épis, le lac clapote, l'angelus sonne aux villages lointains, les grenouilles du marais croassent un chœur monotone et lugubre. Et l'on se ballade lentement tout le long du môle parmi cet or et ce bleu, on rêve et l'on devise, on songe à demain, à l'après-demain, à tous ces jours qui se suivront, gris ou noirs, et si dissemblables. Le soir descend... Le lendemain est venu avec sa prose et sa grisaille ; il a fallu reprendre le labeur quotidien, avec un soupire mélancolique et attendre au souvenir de cette journée de bohème, rayon de soleil dans l'existence morne ; et la plume sans pensée griffonne : « Dont acte, fait et passé en présence des témoins, à Neuchâtel, le premier avril mil neuf cent cinq (1905). »

PAYSAN DU SEYON.

Aux Etats-généraux ! — Il y en aura, du monde, demain, à Vevey, pour la proclamation de la Fête des Vignerons ! Il n'y en aura pas moins samedi, dimanche et lundi, 27, 28 et 29 courant, à Moudon, où les *Chanteurs vaudois* célébreront leur fête cantonale.

Moudon a fort bien fait les choses. C'est son habitude. Elle se souvient d'ailleurs qu'elle eut presque rang de capitale du Pays de Vaud, au temps des princes de Savoie. Et puis, « l'aisance est générale dans la contrée », a dit Louis Jullien, au chapitre de Moudon de son livre « *Le Canton de Vaud* » ; « les mœurs ont de la cordialité. Les danses

en plein air durent trois jours » — comme la fête prochaine. Bref, un pays où il fait bon aller et où l'on est sûr d'une réception chaleureuse.

Au *grand Concert* du dimanche, qui aura lieu sous la cantine monumentale élevée par les Moudonnais, l'affluence sera considérable.

Il est vrai qu'à ce moment-ci de l'année, la course à Moudon, dans les élégantes et confortables voitures des chemins de fer électriques du Jorat, est un véritable enchantement. Un horaire spécial a été établi par la Compagnie, qui permet à tous ce plaisir.

A Moudon !... A Moudon !



Pourquoi ? ? — Une jeune fille et sa petite sœur, arrêtées au bord de la route, regardent passer des personnes, tout de noir vêtues, qui reviennent d'un enterrement.

— Dis, Louise, demande la fillette, pourquoi qu'en sortant du cimetière ces mossieus y vont tous à l'auberge ?...



Le 10 à « Fromage ». — Entre deux gamins, sur la place de la Riponne :

— Dis ! Meylan, regarde-voï « Fromage », là-bas ; il est tout fier parce qu'il a eu encore 10 de géo. C'est vrai qui sait toujou ses tâches, lui.

— C'est pas étonnant, c'est sa mère qui les lui « repasse » ; elle est blanchisseuse.

H.

Duve brave dzein.

Vo cognâite prâo lo martsî dâo bou ? L'è pè la pllièce dâo Tunnet ! Vo sède : clia pllièce dévânt lo cabaret de la Comète. Ti lè deçando et lè demicro on lâi vâi on moui de tsè de bou, lè z'ons tserdzi à tsâvon, lè z'autro à mâiti, âo bin oncora que n'ein ant qu'onna pipâ dein lè redalles. Veindant quie dâi mouno de dâille, de fâ, dâi fourrons, dâi bercllires, dâi fascenes, et que sè-iô tant, tot cein que pâo bourlâ.

Pierro de pè Velâ et Retò dâo Pra-Derbon ètant dâi vilho z'amis de ci Tunnet : lâi veigniant quâs tote lè senanne po veindre lâo fascenes. Que plliëve ô que naïve, tot parâi à bou'n'hâora on lè vayâi passâ l'on dévânt l'autro, Pierro avoué son bourrisquo nâ et Retò son èga falô. Et pu hardi ! âo premi arrevâ, po cein quemet on dit, que :

Premî vâ, premi veind,
Derrâi vâ adî ronneint.

Fasant adan tracî lau bîte tant que pouâvant èteindre :

— Hu ! Coli, desâi Retò, faut fotre la butse âo bourrisquo !

— Hu ! Martsau, bouèlâve Pierro à son âno, tè laisse pas fère vergogne !

On iadzo arrevâ quemeincivant à atteva lè dzein.

— Dix-huit francs lo ceint, bramâve Pierro, dâi fascenes de fâ, chète-mè cein !

— A seize francs, desâi Retò, de fâ assebin, dâi première dau pai !

N'è pas fauta de vo dere que la tserdze à Retò sè débarrassive plliè chà que cliaque à Pierro, et po fini, stisse dèvéssâi baissi po pouâi veindre, que cein lâi fasâi mau bin et sè peinsâve : « Mè ràodza se su pas ein perda po ci prix, dau bou dinse ! » — Lo mè que lo bourlâve l'è que Retò lâi desâi : « Dieu sâi béli ! ié fè 'na bouna dzornâ. » Tot cein eingrindzive Pierro.

Portant on coup, stisse l'ètai dzoïâo po dè-cheindre, subliâve : Roulez tambou ! ein sè deseint ein li-mimo : « Sti iadzo, vu fère assebin ma dzornâ et veindre mimameint plliè bon martsî que clia rouâ de Retò de Prâ-Derbon ! »

Mè faut vo dere que Pierro pouâve bin lè bailli à bon conto, po cein que l'avâi robâ lo bou po fère sè fascenes.

Assebin, vo z'arâi faliu l'oure bramâ :

— Po quatooze francs, lè meillâo dâo Dzorât !

— A doze francs lè minne, fâ Retò.

Adan, Pierro châte vè l'autro et lâi dit :

— Quemet, te lè baille à doze, mâ te lâi pè !

— Quaise-tè que lâi pèso, lâi gagno atant qu'âi messon !

Pierro ètai motset et fu oncora d'obedzi de baissi po pouâi s'ein allâ à tsè vouaisu.

La vèprâ, burant on bocon lè dou, quartet-tâvant quemet dâi dzein que fant on ressat ; quand l'è que furant on bocon einmourdzi (câ on s'ame bin quand on è einmourdzi), Pierro fa dinse :

— Te sâ, Retò, vaitcè la man !

— Vaitcè la minna.

— Eh bin ! t'a veindu doze et te di que te fâ ta messon. Quemet dan diablo t'ein tire-to dan ? Mè que lâi gagno rein et portant n'avé rein z'u que la pinna de lè preparâ, câ, vâi-to, lo dio à tè !... l'avâi robâ lo bou po lè fère.

— Taborniau, lâi repond Retò, dinse, l'è su que te lâi gagne pou avoué rein ! Mè, pu m'ein teri : i'è robâ lè fascenes totè fête !

MARC A LOUIS.

Mode nouvelle ou diplomatie ? — Il paraît que pendant ses derniers voyages en France, le roi d'Angleterre, Edouard VII, — un arbitre de la mode — n'était ganté que de la main droite.

On s'en est tout d'abord étonné, remarque un chroniqueur.

« En effet, si les hommes portent leurs gants de diverses façons, — surtout dans la poche — il arrive le plus souvent qu'ils se contentent d'en passer un à la main gauche. Ainsi, les convenances sont sauvées. Est-ce logique ? Pas du tout. Les gants ne doivent point être considérés tout à fait comme des objets de luxe. Ils ont leur utilité. Leur rôle principal, à côté de la question toute relative d'élégance, est de défendre les mains contre les contacts répétés et quelquefois nocifs. Or c'est de la main droite qu'on se sert sans cesse.

» On ouvre une porte, une portière de wagon, on touche à tout et surtout à des microbes parmi lesquels il peut s'en trouver de pathogènes. Ensuite, inconsciemment, on promène la main droite sur le visage, sur la barbe, et l'on essaime à portée des voies respiratoires des bacilles nombreux. C'est parfaitement antihygiénique. »

Et dire qu'on envisageait jusqu'ici comme une impolitesse le fait de tendre à quelqu'un une main gantée. Aussi bien faut-il peut-être ne voir, dans l'innovation du roi Edouard VII, qu'une façon de témoigner encore, avec une délicatesse toute diplomatique, des rapports de bon voisinage qui unissent depuis quelque temps la France et l'Angleterre : « L'amitié passe le gant », est un vieux proverbe.

Erreur ne fait pas compte. — Nous avons reçu la carte que voici :

« Appelé à vérifier la réponse donnée dans le n° 49 de votre journal pour le problème qui a paru dans le n° 43, j'ai constaté que la réponse est 2070 kil. — La personne qui a donné les nombres 42 et 2052 a oublié de tenir compte de 4 kil. par parcelle, représentant le poids de l'herbe qui a cru sur chacune de ces 48 parcelles pendant le fauchage.

Avec considération,

L.-F. TROSSET,
ancien instituteur de mathématiques.
Berne, le 15 mai 1905. »

Dont acte et avec remerciements. Nous y sommes donc pour deux primes : une à Mme Jordan, à Mézières, à qui le sort l'avait décernée — or le sort ne se trompe pas ; ne doit pas se tromper — l'autre à M. Trosset, qui a bien voulu nous envoyer l'exacte solution. La punition est douce.

Monument Juste Olivier. — Un communiqué de M. Bersier, trésorier du Comité, annonçait, il y a quelques jours, que le fonds se montait à fr. 1455,90. Nous sommes informés, aujourd'hui, que le Comité de la *Société pour le développement de Lausanne*, dans une de ses dernières séances, a décidé l'envoi à l'œuvre du Monument Olivier d'un don de 50 francs. Le fonds ascende donc maintenant à fr. 1505,90.

On fait ce qu'on peut. — Comment, vous fabriquez de la fausse monnaie ?

— ...Puisque je ne puis pas en faire de la vraie !...



Alose grillée sauce aux œufs.

(6 personnes.)

(30 minutes.)

Si l'alose doit être entière, ciselez assez profondément les filets pour faciliter la cuisson. Assaisonnez-la de sel et d'un peu de poivre, arrosez-la de quelques cuillerées d'huile et laissez-la mariner une heure si vous avez le temps. Si vous la faites griller en tranches, assaisonnez celles-ci, et faites-les mariner de même. Ayez soin de la poser sur le gril brûlant pour qu'elle ne s'y attache pas, faites-la griller à feu doux en humectant de temps en temps la surface d'huile ou de beurre fondu. Dressez sur plat long avec branches de persil autour et sauce à part.

La Sauce. — Faites un roux blanc avec 30 gr. de beurre et 20 gr. de farine, délayez-le petit à petit avec 3 dl. de lait bouillant, assaisonnez d'une pincée de sel, prise de poivre blanc, soupçons de muscade, et faites prendre l'ébullition en remuant. Laissez mijoter pendant quelques minutes. — Au moment de servir, ajoutez 2 petits œufs cuits durs, chauds et coupés en dés, complétez-la, hors du feu, avec 5 gouttes de « d'Arome Maggi » et tenez-la au bain-marie, si elle doit attendre.

(La Salle à manger de Paris.)

LOUIS TRONGET.

Tu peux boudier, printemps, nous avons l'opérette. Et nous n'y boudons pas, sais-tu bien. Il ne suffit plus de trois représentations par semaine ; il en faut quatre. Tel fut, mardi, le succès de la représentation du *Petit-Duc* et si nombreuses étaient les personnes qui ne purent avoir de place, qu'il fallut le redonner jeudi, devant une salle plus... oh non, pas plus garnie ; c'était impossible. Et, malgré cela, il n'y eut pas un auditeur de moins, hier, à la représentation de *La Fille du Tambour-Major*. Décidément, les Lausannois sont gens de théâtre. — Demain, dimanche, seconde et dernière de *La Fille du Tambour-Major*.

Spectacle-attractions. — Il semble, à première vue, que cette annonce du Kursaal n'indique rien d'extraordinaire. « Spectacle-attractions », c'est la formule courante, le programme de tous les jours. On se dit : « Attendons quelque numéro sensationnel, comme le *Looping the top*, comme *Bertin*, comme *Scheffer*, etc. ». Et l'on s'imaginerait volontiers que cela seul mérite d'être vu. A-t-on tort ? A-t-on raison ? Les avis diffèrent. Ah ! il est certain que les attractions « sensationnelles » mettent tout le monde d'accord. — Voyez l'annonce.

NEL.

LES RHUMATISMES.

Aucun remède ne soulagera plus rapidement et plus sûrement les accès de rhumatisme articulaire, aigu ou chronique, que ne le font les *Emplâtres Allcock* appliqués au moment voulu. Les qualités réchauffantes de cet emplâtre, sans flanelle ni ouate, ne sont dépassées par aucun produit analogue.

La rédaction : J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.